



Longue-Pointe-de-Mingan, le 25 janvier 2024

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TAXATION MUNICIPALE 2024

Bonjour tous les citoyens de Longue-Pointe-de-Mingan,

Comme chaque début d'année, nous avons reçu notre compte de taxes municipales et, cette fois-ci, beaucoup ont été très étonnés du montant à payer.

En tant que mairesse du village et préoccupée par cette levée de boucliers, je me suis adressée directement aux instances gouvernementales afin de bien comprendre le processus d'évaluation foncière.

Tout d'abord, il est très important de comprendre qu'il y a une différence entre ÉVALUATION FONCIÈRE et TAXES MUNICIPALES.

L'évaluation foncière, c'est la valeur de votre demeure et elle est calculée par une firme extérieure qui travaille avec la FQM (Fédération québécoise des municipalités). Normalement, cette évaluation est revue à tous les trois ans, c'est ce qu'on appelle le rôle triennal. Cette fois-ci, à cause de la COVID, l'opération n'a pas eu lieu, ce qui a fait en sorte que votre maison a gardé la même valeur durant 6 ans. À la FQM, on m'a expliqué qu'il était donc normal que la valeur des maisons ait connu une hausse substantielle.

J'ai voulu savoir comment ils faisaient pour évaluer la valeur d'une maison. On m'a expliqué qu'on regardait le marché des maisons, i.e. combien de maisons avaient été vendues, et à quel prix. Pour Longue-Pointe, ils se sont basés sur les transactions qui ont eu lieu en 2020-2021 et 2022. Ces transactions ont changé la valeur de l'ensemble des demeures du village. C'est ainsi dans chaque municipalité et ville du Québec, ce n'est pas exclusif à Longue-Pointe.

Regardons maintenant les taxes municipales, que l'on doit tous payer. Vous le savez sans doute, ici à Longue-Pointe, nous payons 1 \$ pour chaque tranche de 100 \$. Donc, si ma maison valait 100,000 \$, je payais 1,000\$ + les frais de service (dénouement, éclairage des rues, pompiers, etc.) Cette fois-ci, la valeur de ma maison a augmenté. Supposons qu'elle vaille maintenant 140,000\$. Cela signifie qu'en donnant 1 \$ du 100 \$, je payerai maintenant 1,400 \$ + les frais de service.



Bien sûr, en tant que citoyen, je payerai plus, mais cela est dû à la valeur de ma maison, qui est maintenant plus élevée. Et, oui, ces taxes que je paye s'en vont à la municipalité, qui utilise cet argent pour faire rouler la municipalité avec tous les services offerts aux citoyens. Avoir de l'eau potable, un système d'aqueduc, un service de pompiers, ça se paye, nous n'avons pas le choix de ça.

Pour terminer, j'ai demandé au représentant de la FQM ce qu'un citoyen peut faire, s'il n'est pas d'accord avec la nouvelle évaluation de sa maison. Le recours est simple, et je vous laisse ici les coordonnées de l'employé responsable pour la municipalité de Longue-Pointe.

Il s'agit de monsieur Claude Vanasse, qui travaille au département de l'évaluation foncière et que vous pouvez joindre au 1-866-951-3343, au poste 1304.

En contactant monsieur Vanasse, ils effectueront d'abord une première vérification pour s'assurer qu'ils n'ont pas fait d'erreur pour votre demeure. Advenant le cas que vous soyez toujours insatisfait, vous devrez alors déboursier un montant approximatif de 75 \$, et ils viendront alors chez vous pour une évaluation plus spécifique.

Pour ceux qui le préfèrent, un formulaire à remplir se trouve également à trois endroits : à la MRC de la Minganie, sur notre page WEB de la municipalité ainsi qu'à l'entrée du bureau municipal si vous optez pour un formulaire papier.

Sachez que vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour demander une réévaluation foncière. Après, le montant sera le même pour les trois prochaines années.

Voilà donc l'explication de la hausse des taxes municipales pour 2024 : en un mot, la valeur de votre maison a augmenté, les taxes le sont automatiquement. En vous détaillant les raisons de cette hausse, j'espère vraiment que vous serez plus en mesure d'en comprendre le montant, et que cela ramènera un climat un peu plus optimiste au village. Nous en avons tous bien besoin, en ces temps troubles sur notre planète.

Merci de votre attention, et bonne journée à vous tous,

Ginette Paquet,
Mairesse de Longue-Pointe-de-Mingan.